

Autorité des Marchés
a/s Me Philippe Lebel

Monsieur Lebel,

Mon nom est Annette Dufour et je suis présidente d'Harmonia Assurance, cabinet de la région de l'Abitibi. J'aimerais débiter en vous exprimant ma fierté de diriger un cabinet de courtage qui compte 6 succursales et qui crée plus de 75 emplois de qualité, bien rémunérés, à travers la grande région de l'Abitibi.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter l'ouverture dont l'AMF a fait preuve en consultant plusieurs représentants de l'industrie afin de bien cerner les enjeux principaux et également de donner la chance à tous de pouvoir s'exprimer via une consultation publique.

Par le biais de ce présent mémoire, je tiens à confirmer mon support au concept d'**Agence Hybride, une solution innovatrice** qui permettra aux cabinets d'assurance de dommage qui le désirent d'avoir accès à une option additionnelle permettant de poursuivre de développement de nos PME et de la création d'emploi au sein de nos régions. Cette nouvelle possibilité de modèle accorde ainsi aux PME du Québec et, plus particulièrement à mon entreprise, une opportunité inégalée d'acquérir une flexibilité financière permettant, notamment, des investissements dans une technologie performante et moderne, des outils efficaces requis par les consommateurs, l'intégration de la relève ainsi qu'une réponse à la pénurie de main-d'œuvre afin de maintenir un avantage compétitif dans le marché. Plus encore, ceci nous permet de faire évoluer nos modèles d'affaire sans avoir la lourde tâche de scinder nos cabinets et ainsi en subir les impacts financiers et opérationnels.

Toutefois, permettez-moi de vous suggérer des opportunités d'amélioration à ce modèle qui considérerait davantage la réalité particulière des cabinets en région comme le mien.

Double permis

Le courtier en entreprise devrait avoir le droit de maintenir un permis dans les deux lignes d'affaires afin d'être en mesure de bien conseiller et servir son client. Étant donné la pénurie de main-d'œuvre en région qui entraîne des enjeux d'expertise, le fait d'avoir la chance d'avoir deux permis chez le même individu devient un atout primordial pour le cabinet et pour le courtier lui-même tout en demeurant avantageux pour le client. Il serait malheureux que nos professionnels perdent leurs acquis.

Le divulgation

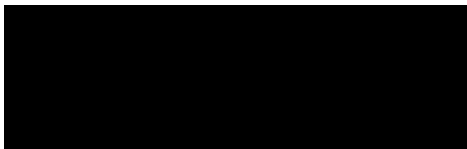
Je crois en l'importance de divulguer pour le consommateur, cependant il serait important de revoir la façon dont elle est présentée, chaque transaction et au pourcentage près cela est trop exigeant, beaucoup trop de risque d'erreur et ne créer pas d'avantage au consommateur. Un allègement serait fortement apprécié et plus facile à réaliser pour le courtier au quotidien.

Transition

De plus, pour ceux qui opteront pour un nouveau modèle, nous croyons que le délai accordé pour effectuer cette transition, qui n'est pas des plus simples vous le conviendrez, devrait être beaucoup plus long, minimalement de 12 à 18 mois.

Finalement, ayant passé ma carrière en assurance, il est évident pour moi que l'intermédiaire de marché, mandataire de son client, fait une différence pour le consommateur. Par son expertise et ses aptitudes à conseiller son client, sa capacité à bien évaluer les besoins et par son accompagnement à toutes les étapes importantes de sa vie.

En tant que dirigeante d'une PME en Abitibi-Témiscamingue, créatrice d'emploi de qualité en région, j'ai comme mission d'assurer un service-conseil à tous mes clients par l'entremise de professionnels certifiés qui travaillent dans mon entreprise, tant en assurance particulier qu'en assurance entreprise. J'ai à cœur d'avoir accès à des produits de qualité et je m'assure que chaque professionnel maîtrise l'ensemble des protections dont le consommateur a besoin. J'ai à cœur un service d'indemnisation hors pair pour mes clients ce qui exige de choisir un partenaire solide qui va au-delà des attentes. J'ai également le souci d'offrir à mes employés un environnement de travail agréable où ils ont l'opportunité de se développer. Sachez, Monsieur Lebel, que c'est la raison pour laquelle je me lève à chaque matin.



Annette Dufour C,d'a,ass
Présidente ,
Harmonia Assurance Inc.